

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 28 septembre à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants** Bernard CERF, Jean Luc PIANZI et Myriam PISANO.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Marie-Lise LHOMET, Patrice DUMORTIER à Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Roland DAMOTTE à Pierre OSER, Christine DEL PIE à Cédric PERRIN, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Bernard TENAILLON à Bernard CERF, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 22 septembre	Le 22 septembre	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean LOCATELLI est désigné.

2017-06-18 Budget général-Décision Modificative n°1 *Rapporteur : Denis BANDELIER*

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2017-03-03 B relative au vote du BP 2017 du budget général;

Il convient de procéder aux écritures suivantes :

- Régularisation écriture TVA sur vente terrain Technoparc :
Fonctionnement : Chap 67: Dépenses : compte 673 : + 289 711.00 €
Fonctionnement : Chap 77: Recettes: compte 775 : + 289 711.00 €

- Augmentation de crédits suite à la notification du FPIC pour un montant à reverser de l'ordre de 84 788 euros:

Fonctionnement : Chap 014 : Dépenses : compte 739223 + 24 020.00 €

- Augmentation de crédits pour le versement dans le cadre d'une subvention exceptionnelle en fonctionnement du nouveau budget annexe pour la reconversion du « centre commercial-Zac de l'Allaine » (ancien Leader Price) :

Fonctionnement : Chap 67: Dépenses : compte 67441 + 3 000.00 €

- Augmentation de crédits pour l'apport en capital à la SEM (délibération 2017-05-10)

Investissement : Chap 23: Dépenses : compte 238 - 378 000.00 €

Investissement:Chap 26 : Dépenses : compte 261 + 737 000,00 €

- Transformation de l'apport en compte courant d'associé en apport en capital à la SEM

Investissement:Chap 27 : Recettes : compte 274 + 422 000,00 €

Investissement:Chap 26 : Dépenses : compte 261 + 422 000,00 €

+359 000€ au 021/023 virement entre section pour équilibre

Le Conseil communautaire après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver la décision modificative n°1 du Budget Général selon le tableau ci-dessous**

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

Recevoir
L'ÉLECTEUR

ID : 000 24000241 20170020 2017_06_18A-BF

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°1 2017
Code INSEE	Budget Général (60000)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
SEM/FPIC/régul Technoparc/

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-739223-020 : Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0,00 €	24 020,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	24 020,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	359 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	359 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-873-90 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	289 711,00 €	0,00 €	0,00 €
D-87441-90 : aux budgets annexes	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	292 711,00 €	0,00 €	0,00 €
R-775-90 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	289 711,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	289 711,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	675 731,00 €	0,00 €	289 711,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	359 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	359 000,00 €
D-238-90 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	378 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	378 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-261-90 : Titres de participation	0,00 €	1 159 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	1 159 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-274-90 : Prêts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	422 000,00 €
TOTAL R 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	422 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	378 000,00 €	1 159 000,00 €	0,00 €	781 000,00 €
Total Général		1 456 731,00 €		1 070 711,00 €

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 09 OCT. 2017

Le Président,

Le Président,

